

Règlement intérieur

Association « Labo Sauvage »

45 rue de Chaussas 31200 Toulouse

L'existence de structures convenables et bien équipées n'est pas due au hasard mais à la prise en charge par chacun de ses responsabilités et de la conscience que le bien utilisé est commun. Chacun doit se sentir concerné par le bon état des structures et à veiller à le maintenir, éventuellement l'améliorer. Il ne peut y avoir d'un côté ceux qui l'utilisent et de l'autre, ceux qui nettoie et qui rangent, éventuellement qui rachètent. L'utilisation des structures n'est un droit pour l'adhérent mais une possibilité qui lui est offerte. Cette possibilité, si elle lui a été ouverte à un moment, peut lui être retirée si un certain nombre de règles n'ont pas été respectées.

Tout utilisateur, même occasionnel, doit être adhérent de l'association. Pour des raisons de proximité géographique qui facilitent la passation des clés, certains membres du bureau possèdent un jeu supplémentaire. C'est donc à eux qu'il faut s'adresser si on souhaite utiliser le laboratoire hors des permanences les mercredis.

L'utilisateur s'engage sur l'honneur à :

- Pour réserver sur les créneaux qui sont proposés, s'inscrire sur l'agenda du « Labo Sauvage » en précisant son utilisation (développement de pellicules, tirage de manière traditionnelle, ou anciens procédés et lesquels), en allant sur le lien Internet que les adhérents auront à disposition à cet effet ;
- Ne laisser son matériel (papiers, produits, etc.) que s'il ne peut pas faire autrement, et dans ce cas, tout étiquetté de façon claire, et le signaler au responsable de permanence ;
- Respecter les zones sèches et humides du laboratoire ;
- Après utilisation, laisser le laboratoire - et la salle - en parfait état de **rangement** et de **propreté**, donc notamment :
 - Le local sera rangé ;

- Tout objet utilisé sera remis à sa place, propre et sec, correctement emballé si l'emballage existe ;
- Vérifier systématiquement le bidon de récupération pour retraitement des chimies, avant de commencer à vider les cuves ;
- Nettoyer, rincer, et si possible sécher, tout récipient et matériel utilisé (cuve, bacs, éprouvettes graduées, pinces, etc.) ;
- Nettoyer l'évier, nettoyer et sécher la paillage ;
- Remonter et protéger le ou les agrandisseurs utilisés ;
- Ranger les filtres dans leurs boîtes respectives, et de façon générale ranger les outils utilisés (stylos, ciseaux, etc.) ;
- Veiller à ce que le sol soit bien sec, et laisser les fenêtres et porte ouvertes afin que l'air circule de façon à aérer le laboratoire.
- Après utilisation, laisser le laboratoire en parfait état de **sécurité** :
 - Éteindre tous les appareils électriques et les débrancher : agrandisseurs, lampes inactiniques, chauffage, lampes électriques, sècheuse, etc.
 - Ne pas fumer dans le laboratoire ;
 - Vérifier que l'eau est bien fermée et remettre le tuyau dans l'évier ;
 - Vérifier que le bidon de récupération pour retraitement des chimies n'a pas débordé et signaler au responsable de permanence quand il est plein.

Les règles concernant la propreté, le rangement et la sécurité s'appliquent au laboratoire comme à la salle.

Si un ou une adhérent-e désire venir accompagné-e ponctuellement, il devra en faire part pour vérification des réservations du jour dit (places limitées car petit labo mais sauvage).

L'association « Labo Sauvage » décline toute responsabilité quant à d'éventuels accidents occasionnés par l'utilisateur lui-même.

(mention lu et approuvé)

Date, nom et signature de l'adhérent-e